

WILAYA DE CHLEF

DAIRA DE BENI-HAOUA

COMMUNE DE BENI -HAOUA

NUMERO D'INDTIFICATION FISCALE: 096202079073522

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et suite aux *avis d'appels d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale* pour la 2<sup>ème</sup> fois N° 08/2025 parus sur les quotidiens nationaux " Lbahja News " et " Le jour d'Algérie " En date du 11.09.2025 et publié dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et après évaluation des offres techniques et financières en date du 28.09.2025 , le président de l'assemblée populaire communale de BENI-HAOUA annonce l'avis d'attribution provisoire du marché pour la réalisation *Les L'opération* citée ci-dessous:

Intitulé de l'opération	Désignation de l'entreprise choisie Numéro d'identification fiscal	Montant TTC DA	Délai D'exécution	Note de l'offre technique	observations
Réalisation des Gabions de protection à Hay Chahid Bouinoune Boualem.	EURL Diplex BTPH LE GERANT Boubekeur Mahfoud DAMOUS /W.TIPAZA / NIF 002442052621881	2.991.660,00 DA	59 jours	74	(OFFRE RETENU)
Travaux de protection du talus située à Hay Chahid Bengadir mohamed contre le glissement du terrain et raccordement le passage avec la route de la protection à beni haoua centre.		2.810.185,00 DA	59 jours	49	(OFFRE RETENU)

Les soumissionnaires qui contestent ce choix , peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse et pour la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , en se rapprochant des services de la commune dans un délai de trios ( 03) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse, ou le BOMOP conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des service public .